

Image not found or type unknown



Rachat soultte a mon ex conjointe

Par **Gilles REC**, le **26/10/2018** à **20:19**

Bonjour,

En 2012 nous avons achetés une maison de 240000 euros frais de notaire inclus.

Le financement ce compose d un apport de 45000 euros de ma conjointe de 105000 euros de ma part et un crédit personnel de 90000 euros ,ma conjointe est propriétaire a 30% du bien compte tenu de son apport.

Aujourd'hui nous nous séparons la maison est estimée à 245 000 euros et il me reste 50 000 euros de crédit a payer.

je souhaite racheter la part de mon ex-conjointe ,comment le calcul va t il se faire?

Nous ne sommes ni marié ni pacsé

Merci pour vos réponses,

Gilles